



Programme de formation

RAEP – Atelier de perfectionnement

29/04/2026

Prix INTER : à partir de 1 200,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 21 heures

Public : tout agent se préparant à une épreuve nécessitant le soumission d'un dossier RAEP

Prérequis :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Néanmoins, pour faciliter le bon déroulement du stage, il sera nécessaire que chaque participant ait au préalable constitué un dossier contenant :

Ses diplômes de formation initiale ;

Ses attestations de stage ;

Un CV ;

Une collection de tous documents pouvant aider à expliquer son parcours professionnel (fiches de poste, organigrammes, attestations d'emplois, fiches d'évaluation, lettres de félicitations, etc...) ;

Quelques dossiers particuliers qui pourraient justifier l'expérience ou des compétences acquises (maquettes, affiches, travaux particuliers, etc.).

Objectifs :

Se familiariser avec l'épreuve de RAEP ;

Connaître le cadre législatif et réglementaire de la RAEP ;

Comprendre la logique et les enjeux de l'introduction de l'épreuve de RAEP ;

Connaître le contenu de l'épreuve : dossier à remplir, documents à produire etc. ;

Cerner les objectifs et les exigences du jury.

Programme :

Dans le contexte de la professionnalisation, il a été institué la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) qui est un mécanisme d'évaluation et de comparaison des compétences et aptitudes professionnelles, fondé sur des critères professionnels.

Cette RAEP devient aussi une épreuve dans le cadre des concours sur épreuves ; il s'agira de proposer une épreuve destinée à vérifier les compétences acquises par l'expérience.

La formation s'articule en trois temps :

Durant les deux premiers jours, il s'agira de préparer la formalisation du dossier RAEP avec en alternance présentation théorique et réalisation pratique du dossier de chaque participant

Puis durant l'intersession, il s'agit de rédiger le dossier en liaison avec le formateur par téléphone et courriel. Le dossier doit être formalisé avant le début du troisième temps

Enfin, une journée consacrée à la présentation du dossier après une rapide présentation technique de la présentation, chaque participant prépare la sienne et la joue en tout ou partie.

Programme de formation

Les deux premiers jours :

1- Comprendre le dispositif de RAEP :

Philosophie, enjeux, opportunités, éléments importants etc. ;
Présentation du dossier.

2- S'approprier le contenu du dossier de RAEP :

Le corps, les métiers, le RIME, les référentiels des métiers. Chaque participant repère en ce qui le concerne, les éléments dont il a besoin en termes de métier

3- Analyser son parcours professionnel :

La formation initiale et continue ;
Le curriculum vitae, la description des différentes expériences professionnelles ;
Les fiches de postes ;
Ébaucher ou réaliser une présentation précise, exhaustive et réaliste de son portefeuille de compétences (formations et expériences) ;
Chaque participant établit une liste aussi précise que possible en distinguant formation, poste, emploi, métier et en déduit des compétences au travers de savoir, savoir faire, et savoir être ;
Analyse de documents pouvant attestant des compétences et activités maîtrisées ; préparation à partir d'une grille d'analyse.

4- Se projeter dans un avenir professionnel

Identifier les prestations significatives réalisées dans le cadre de ses fonctions,
Identifier les prestations significatives réalisées hors le cadre de ses fonctions,
Identifier et décrire les différents moyens ou supports de démonstration
Mise en pratique autour d'une série de quatre questions

5- Formaliser son dossier RAEP

Quelques derniers conseils et point sur les attentes de l'intersession.

6- Intersession :

Chaque participant rédige à son rythme son dossier et le transmet soit par partie soit d'un bloc à sa guise au formateur pour avis et commentaires. Il peut y avoir plusieurs allers et retours pour chaque participant.

Troisième jour :

Présenter son dossier RAEP:

Quelques conseils pour la présentation orale du dossier de RAEP
Réalisation d'exercices filmés de présentation

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agréé

Méthode pédagogique :

Programme de formation

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés (Powerpoint, schémas au tableau...) ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quizz interactif.

La formation s'organise autour d'exercices directement issus de la vie professionnelle, notamment sous forme de :

Grilles d'analyse issues du dossier RAEP

Travaux de sous-groupes et applications individuelles

Travail individuel sur le parcours professionnel de chaque participant

Apports méthodologiques et techniques

Conseils personnalisés

Durant l'intersession, les participants préparent leur dossier en liaison avec le formateur par téléphone ou courriel.

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quiz interactif/questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par aux participants. La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.

Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.

L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.

A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.

90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :

Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à [prendre contact avec notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).